

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

Isabel Coste - Association Coup d'Pouce

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de ^{3^{ème}} catégorie à l'occasion du vide grenier de Pâques

du 06/04/2026 à 5 heures 00
au 06/04/2026 à 20 heures 00

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 30/03/2026

signature

ASSOCIATION
COUP D'POUCE
SIRET : 91021088900010
66350 TOULOUGES
COUPPOUCE66350@GMAIL.COM

Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2026/102

Je soussigné(e)

Nicolas BARTHE

maire de

Toulouges

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique;

Vu ⁽¹⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ ^{ère} Isabel Coste "Association Coup de Pouce"

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de ^{3^{ème}} catégorie

à l'occasion du vide grenier de Pâques

du 06/04/2026 à 5 heures 00
au 06/04/2026 à 20 heures 00

à l'occasion de ⁽³⁾

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à

Toulouges

, le

30/03/2026

Le Maire



(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé